

Racine conseille le consortium Nou Vela dans le cadre du développement et financement du port industriel de Port-La-Nouvelle

Racine est intervenu en tant que conseil juridique du consortium Nou Vela ayant pris une participation de 51% dans la Semop Port-La-Nouvelle en charge du développement du port industriel éponyme. La région Occitanie et la Caisse des dépôts et consignations sont les co-actionnaires de Nou Vela au sein de la Semop.

Nou Vela est un consortium composé d'acteurs majeurs du secteur du BTP maritime et de l'exploitation portuaire. Deme Concessions est leader de ce consortium. Euroports, le fonds EPICO, Qair et la CCI de l'Aude interviennent à ses côtés.

La Semop est chargée par la région Occitanie de développer et d'exploiter le port industriel de Port-La-Nouvelle ayant vocation à servir de base terrestre au développement de l'éolien flottant en mer. Le contrat de concession d'une durée de 40 ans prévoit un montant d'investissement total de plus de 280 millions d'euros.

KBC Bank NV, KfW IPEX-Bank GmbH, MEAG, Edmond de Rothschild Asset Management et la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon ont participé au financement du projet.

L'équipe Racine était composée de Sylvain Bergès, associé, Maud Bakouche, associée (corporate), Barna Evva, associé (financement), Polina Bogoyavlenskaya, counsel (financement), Louis Leroy, collaborateur (corporate), Alice Malaisé, collaboratrice (corporate), Nubia Laurendeau, collaboratrice (droit public) et Barbara Azière, collaboratrice (droit public).

Les prêteurs ont été assistés par Allen & Overy, la Caisse des dépôts et consignations par DS Avocats et la région Occitanie par Benoît Neveu.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.